

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 17 MARS 2025

Date de la convocation :
07 mars 2025

EFFECTIF LÉGAL : 15

EFFECTIF EN EXERCICE : 14

EFFECTIF VOTANT : 11

L'an deux mille vingt cinq, les dix-sept mars à 19h00, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, salle du Conseil en Mairie de Cattenières, sous la présidence de Daniel FORRIERES, Maire

Etaient présents : Christophe BOUTHORS ; Daniel FORRIERES ; David HEGO ; Antoine HERMAN ; Mickaël LANCEL ; Jose-Manuel LERICHE ; Céline MARELLI ; Véronique MEYER ; Sabrina MERY, Roseline HODIN Francine SEDENT

Etaient absents : Damien BARDOUX ; Raphaël CANTA, Vincent WIART

Quorum : oui

Secrétaire de séance : Céline MARELLI

Objet de la délibération : Taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2025

Numéro de la délibération : 2025-12

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Celui-ci doit déterminer les taux d'imposition de l'année 2025 Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les impôts.

Taux (2025)	
Foncier Bâti	29.66%
Foncier Non Bâti	35.83%
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS)	10.11%

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter les propositions de M. le maire dans les conditions exposées ci-dessus.

Certifié conforme,
Fait et délibéré en séance du jour, mois et an
ci-dessus mentionné,

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

